

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

Décisions du Maire du 15 décembre 2025 au 29 janvier 2026

N°	DATE	OBJET	DECISION
23	16/12/2025	Reprise sur provisions	Autorisation de la reprise sur provisions au compte 7817 pour un montant de 982.74 € suite à l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables (délibération du conseil municipal du 15 décembre 2025)